

# Note de synthèse sur les transitions justes et durables au Sénégal



<b>Guichet</b>	<b>Zone</b>	<b>Filière</b>	<b>Indicateur suivi</b>
<b>Transition agroécologique</b>	<b>Centre (Gandiaye)</b>	<b>Maraichage</b>	Niveau d'adoption des pratiques agroécologiques



## 1. Contexte

Suite à la signature du JETP<sup>1</sup>, en juin 2023, le Sénégal bénéficie d'un accord de financement de 2,5 milliards d'euros pour atteindre un taux de 40% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030. Dans ce contexte, diverses questions préoccupent les acteurs non étatiques, qui portent, entre autres, sur la nécessité de garantir un accès équitable aux services énergétiques et améliorer la transversalité des transitions par rapport aux autres secteurs productifs. Dans la même perspective, Enda Energie, en collaboration avec plusieurs catégories d'acteurs, a initié un programme de socialisation des dites transitions en mettant en place un Observatoire sur les transitions justes et durables (OJuST), avec l'appui financier de Ford Foundation.

A la suite de la phase technique d'identification d'indicateurs transitionnels clés, les travaux de collecte d'évidences ont permis l'élaboration de cette note de synthèse sur les filières arachide et anacarde. Cette note reflète les enjeux, les besoins spécifiques des acteurs en matière d'accès aux services énergétiques, les barrières rencontrées et les recommandations proposées.



## 2. Enjeux de transition

Au niveau de la zone centre du Sénégal, la localité de Gandiaye (région de Kaolack) a été ciblée pour analyser les enjeux de transition de la filière maraîchère. Dans le cadre de notre étude, nous avons rencontré plusieurs coopératives, dont le président de la SOPOP-GPA<sup>2</sup>, le Secrétaire Général de cette coopérative, des techniciens agronomes, des femmes transformatrices ainsi que des jeunes diplômés et entrepreneurs. Les questions abordées avec les communautés visaient à comprendre le niveau d'adoption des pratiques agroécologiques au plan local. Ces questions ont ainsi fait ressortir les avantages et les limites des pratiques agro-écologiques.

Les cas d'expériences développés par les communautés sur les cultures soutenues par l'utilisation d'engrais chimiques ou des produits bio se sont révélés riches d'enseignement. Certains membres de la coopérative soulignent que les cultures de type bio génèrent des rendements plus intéressants et des produits de meilleure qualité que les cultures à base d'engrais chimiques. Surtout quand la zone disposerait également d'un potentiel de ressources naturelles qui peut favoriser les cultures céréalières et maraîchères mais qu'elle est confrontée à des problèmes d'accès à l'eau. Le potentiel des terres cultivables est énorme. Elles sont estimées à plus de 4000 ha ; mais seuls 5% du potentiel des terres est réservée à l'agro-écologie, du fait d'un manque de moyens. Il se trouve aussi que la zone centre commence à cultiver du riz depuis 2021-2022. Toutefois, avec des conditions climatiques peu favorables (une pluviométrie irrégulière, notamment), d'une part, et un appauvrissement prononcé des terres (effet de la salinisation), d'autre part, les rendements ne sont pas encore optimaux. Le

---

<sup>1</sup> JETP : Just Energy Transition Partnership/ Partenariat pour une Transition Energétique Juste

<sup>2</sup> SOPOP-GPA : Société des Coopératives du Groupement Inter-villageois des Producteurs Agricoles de l'Arrondissement de Ngop

rendement à l'hectare est estimé à 2 tonnes, selon les producteurs. A la variabilité climatique s'ajoute le manque d'infrastructures énergétiques durables pour valoriser la filière maraîchère et les autres cultures vivrières ou de rente. Si l'équation de la qualité des sols est également posée, pour les acteurs concernés, la faiblesse des moyens financiers limite les réponses alternatives envisageables. Pour autant, certains acteurs maîtrisent des technologies susceptibles de favoriser l'enrichissement traditionnel des sols, comparativement aux pratiques agro-écologiques. A titre d'exemple : à la fin des périodes de culture, l'agriculteur peut permettre à l'éleveur de la zone d'occuper son périmètre d'exploitation pour nourrir son bétail, durant une période de 20 à 21 jours. Avec cette pratique, l'agriculteur réalise d'importants rendements dans les cultures maraîchères et pluviales, grâce aux fumiers et déchets des troupeaux.

Malgré l'intégration limitée de l'agro-écologie dans leurs pratiques, les coopérateurs rappellent que les communautés ont besoin d'appui de la part des Autorités et acteurs de développement pour renforcer les technologies et pratiques agro-écologiques dans la zone.

Les principaux enjeux de la filière maraîchage au niveau de Gandiaye se résument ainsi :

- ✓ Faible niveau d'adoption des pratiques agro-écologiques ;
- ✓ Appauvrissement des sols ;
- ✓ Problème d'accès à l'eau pour le développement de la pratique agro-écologique ;
- ✓ Perturbation de la pluviométrie causée par le changement climatique ;
- ✓ Besoin d'accès aux services énergétiques dans les pratiques agro-écologiques ;
- ✓ Besoin d'accès aux matières organiques pour le soutien aux pratiques agro-écologiques ;
- ✓ Besoin de renforcement des capacités des entrepreneurs locaux sur les bonnes pratiques agro-écologiques.



### 3. Contraintes

La zone centre connaît deux grandes périodes d'activité agricole. La première concerne les grandes cultures ; à savoir le mil, l'arachide, le riz, le blé, etc., durant l'hivernage. Et la seconde concerne les produits maraîchers durant la saison sèche. Malgré ce potentiel, la zone est confrontée à d'énormes problèmes liés à la salinisation des terres, aux manques d'eau et d'infrastructures énergétiques durables, au manque de moyens pour développer des initiatives sur les pratiques agro-écologiques, aux températures, à la prolifération des insectes et attaques due aux effets du changement climatique sur les cultures, à la faible qualité des semences (ou l'absence de matières organiques), entre autres.

Dans les pratiques agro-écologiques, les communautés soulignent que les problèmes se situent en amont comme en aval, de la maîtrise des technologies au transfert de connaissances, de l'accès à l'information climatique aux bonnes pratiques d'adaptation. En l'occurrence, des partenaires Québécois appuient les initiatives locales de lutte contre la salinisation des terres. Toutefois, les solutions relatives au développement de la pratique agro-écologique tardent à évoluer ; cela est dû, en partie, à l'indisponibilité de matières organiques et l'indisponibilité de ressources en eau. Malgré les barrières multifformes, les populations expérimentent des alternatives spontanées afin de contribuer à la valorisation des terres et lutter contre l'appauvrissement de

ces dernières ; que ce soit par des méthodes traditionnelles ou par des innovations recueillies ça et là.

## 4. Recommandations

Diverses recommandations ont ainsi été formulées :

- ✓ Renforcer le partenariat producteurs et éleveurs autour de la zone centre pour la valorisation des terres destinées à la pratique agro-écologique ;
- ✓ Réduire la dépendance aux produits chimiques dans les activités agricoles et accompagner le renforcement de la pratique des cultures de type bio ;
- ✓ Faciliter la revalorisation des terres par les partenaires au développement pour réduire les problèmes de salinisation des terres ;
- ✓ Soutenir le renforcement du partenariat avec les Québécois et l'Université Sine Saloum de Kaolack ;
- ✓ Renforcer les initiatives de la culture du riz pluvial à travers l'accès à des infrastructures énergétiques (forage solarisé) ;
- ✓ Développer des initiatives basées sur les services énergétiques pour faciliter l'accès à l'eau aux producteurs agro-écologistes (nexus énergie-eau-agriculture) ;
- ✓ Renforcer les capacités des entrepreneurs locaux sur les pratiques agro-écologiques et l'entreprenariat durable

## Ils ont participé

